



L'INDICE DE LA PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2000 DE TRANSPARENCY INTERNATIONAL

On ne sent pas encore la corruption reculer dans le monde¹

Tel est le principal constat qui ressort du nouvel indice de perception de la corruption (IPC) qui vient d'être rendu public. L'édition 2000 de cet indice, établi pour la sixième année consécutive et présenté ci-après, montre que la corruption, telle qu'elle est ressentie dans l'ensemble du monde, reste un fléau qui n'épargne presque aucun pays et qui affecte gravement le plus grand nombre.

Encore faut-il rappeler que cet indice ne porte que sur la corruption dite passive, celle qui reflète la plus ou moins grande facilité des élus ou des fonctionnaires à se laisser corrompre. Il ne s'étend ni aux corrupteurs qui versent les pots-de-vin, ni aux blanchisseurs qui les recyclent. Les pays industrialisés, où, globalement, la démocratie est mieux implantée et qui disposent d'administrations structurées ayant de solides traditions, y font meilleure figure que les pays en développement ou en transition. Comme ces derniers le demandaient avec insistance, Transparency International a élaboré l'an dernier, pour la première fois, un indice traduisant la perception qu'ont les professionnels concernés, dans les pays émergents, de la propension des entreprises des pays industrialisés à user de la corruption dans la conquête des marchés. L'exercice sera renouvelé en 2001, mais n'a pu

l'être cette année. C'est en effet une opération coûteuse, qui nécessite le montage d'enquêtes primaires sur le terrain.

L'IPC, au contraire, est calculé à partir d'une compilation de sondages, qui sont réalisés par une série d'instituts renommés. La liste de ces derniers et les caractéristiques des sondages réalisés par chacun d'eux sont détaillés sur le site de Transparency International². Ces sites décrivent également la méthode d'élaboration de l'indice, qui est conçue et périodiquement revue par un comité directeur composé de statisticiens, d'économistes et de juristes de divers pays.

Comme les années précédentes, la notation de chaque pays varie de dix à zéro, selon que la corruption y est considérée comme quasiment absente ou, au contraire, généralisée. Pour permettre de mieux apprécier le degré de sûreté du score atteint et du rang qui en découle, le tableau précise :

- le nombre d'études sur lequel est fondée la note : plus il est grand, plus le résultat est fiable ;
- l'écart-type, qui mesure la dispersion des notes fournies par les différentes sources : plus il est réduit, plus il traduit une convergence des opinions, qui conforte la validité de la note obtenue ;
- l'amplitude entre les valeurs maximales et minimales fournies par les différentes

sources, indication donnée pour la première fois cette année et qui complète la précédente (du fait de facteurs statistiques, il peut arriver que la valeur maximale dépasse 10).

L'exigence d'au moins trois sources pour inclure un pays dans l'indice a été maintenue, faute de quoi le résultat serait trop fragile. Il en résulte que le nombre de pays couverts tombe cette année de 99 à 90. Les pays ci-dessous, non répertoriés cette année, faute de données suffisantes, appartenaient pour la plupart à la queue du peloton. Le fait qu'un des instituts dont les travaux servent de base à l'indice renonce à coter un pays ne signifie aucunement que la corruption y ait reculé. Ce peut être le contraire si, par exemple, le sondage est destiné à d'éventuels investisseurs et que ce pays est considéré comme ayant perdu pour eux tout intérêt.

Pays	Indice 1999
Albanie	2,3
Géorgie	2,3
Guatemala	3,2
Honduras	1,8
Jamaïque	3,8
Kirghizie	2,2
Macédoine	3,3
Mongolie	4,3
Nicaragua	3,1
Pakistan	2,2
Paraguay	2,0
Uruguay	4,4

Les variations dans l'échantillon des pays recensés par les instituts en cause et les légères modifications qu'ils sont amenés de temps à autre à apporter à leurs méthodes imposent une grande prudence dans les comparaisons d'une année à l'autre. Certaines évolutions sont malgré tout perceptibles. Le Zimbabwe, l'Ukraine, les Philippines, déjà médiocrement notés l'an dernier, dégringolent. Parmi les pays moins mal placés, la note de l'Allemagne fléchit. Le scandale du financement de la CDU y est sans doute

pour quelque chose. Pourtant, depuis deux ans, l'indice se fonde, chaque fois que c'est possible, sur les données des trois dernières années, ce qui a pour effet d'atténuer l'impact négatif de révélations très médiatisées, parfois liées du reste avec un effort d'assainissement.

Mais le procédé choisi a son revers : il retarde le moment où une lutte résolue engagée par un gouvernement contre la corruption, toujours lente à se traduire dans les faits, se traduit également dans l'indice de perception. Ainsi le Nigeria se retrouve en dernière position, au moment où le président Obasanjo entreprend depuis un an un effort considérable pour redresser une situation désastreuse.

La France, quant à elle, se maintient à sa place peu flatteuse : elle gagne tout juste un rang et un dixième de point. Faut-il vraiment classer les pays au dixième de point près ? La question revient chaque année. Ne vaudrait-il pas mieux les grouper en trois ou quatre grandes catégories : corruption négligeable, occasionnelle, fréquente, généralisée ?

Mais il suffirait alors d'un dixième de point pour basculer d'une catégorie dans l'autre. Transparency International estime que l'inconvénient serait encore plus grand que le défaut actuel.

Il reste que cet indice 2000 souligne, avant toute chose, la persistance, à l'échelle mondiale, d'un mal profondément enraciné. Treize pays, contre quatorze l'an dernier, atteignent la note de 8 sur 10, trente-quatre contre trente-cinq celle de 5 sur 10. Le mal n'est pas de ceux qui s'extirpent rapidement. Il n'est pourtant pas incurable, comme l'a montré notamment l'exemple de Hong-Kong et comme le laisse espérer du côté de « l'offre » de corruption, l'entrée en vigueur de la convention de l'OCDE de décembre 1997. Le constat décevant de l'IPC 2000 n'autorise pas à baisser les bras. Il commande la patience et la persévérance.

ÉTHIQUE FINANCIÈRE : LES GRANDS DOSSIERS

Indice de perception de la corruption 2000 de Transparency International					
Rang	Pays	Indice 2000	Etudes utilisées	Ecart-type	Amplitude maximum minimum
1	Finlande	10,0	8	0,6	9,0-10,4
2	Danemark	9,8	9	0,8	8,6-10,6
3	N-Zélande	9,4	8	0,8	8,1-10,2
	Suède	9,4	9	0,7	8,1-9,9
5	Canada	9,2	9	0,7	8,1-9,9
6	Islande	9,1	7	1,1	7,3-9,9
	Norvège	9,1	8	0,7	7,6-9,5
	Singapour	9,1	11	1,0	6,2-9,7
9	Pays-Bas	8,9	9	0,6	8,1-9,9
10	Royaume-Uni	8,7	9	0,6	7,3-9,7
11	Luxembourg	8,6	7	0,7	7,4-9,3
	Suisse	8,6	8	0,3	8,1-9,1
13	Australie	8,3	10	1,0	6,7-9,3
14	Etats-Unis	7,8	10	0,8	6,2-9,2
15	Autriche	7,7	8	0,7	6,2-8,5
	Hong Kong	7,7	11	1,2	4,3-8,6
17	Allemagne	7,6	8	0,8	6,2-8,4
18	Chili	7,4	8	0,9	5,7-8,4
19	Irlande	7,2	8	1,9	2,5-8,5
20	Espagne	7,0	8	0,7	5,9-8,0
21	France	6,7	9	1,0	4,3-7,7
22	Israël	6,6	8	1,3	4,3-7,9
23	Japon	6,4	11	1,3	4,3-7,8
	Portugal	6,4	9	0,9	5,3-8,1
25	Belgique	6,1	9	1,3	4,3-8,8
26	Botswana	6,0	4	1,6	4,3-8,2
27	Estonie	5,7	4	1,6	4,4-8,1
28	Slovénie	5,5	6	1,1	4,1-7,3
	Taiwan	5,5	11	1,4	2,5-7,2
30	Costa Rica	5,4	4	1,9	3,8-8,1
	Namibie	5,4	4	0,8	4,3-6,1
32	Hongrie	5,2	10	1,2	3,9-8,1
	Tunisie	5,2	4	1,5	3,8-7,1
34	Afrique du Sud	5,0	10	0,9	3,8-6,6
35	Grèce	4,9	8	1,7	3,7-8,1
36	Malaisie	4,8	11	0,6	3,8-5,9
37	Île Maurice	4,7	5	0,8	3,9-5,6
	Maroc	4,7	4	0,7	4,2-5,6
39	Italie	4,6	8	0,6	4,0-5,6
	Jordanie	4,6	5	0,8	3,8-5,7
41	Pérou	4,4	5	0,5	3,8-5,0
42	Répub. Tchèque	4,3	10	0,9	3,3-6,2
43	Biélorussie	4,1	3	0,8	3,4-4,9
	El Salvador	4,1	4	1,7	2,1-6,2
	Lituanie	4,1	4	0,3	3,8-4,4
	Malawi	4,1	4	0,4	3,8-4,8
	Pologne	4,1	11	0,8	2,8-5,6
48	Corée du Sud	4,0	11	0,6	3,4-5,6
49	Brésil	3,9	8	0,3	3,6-4,5

Indice de perception de la corruption 2000 de Transparency International (suite)					
Rang	Pays	Indice 2000	Etudes utilisées	Ecart-type	Amplitude maximum minimum
50	Turquie	3,8	8	0,8	2,1-4,5
51	Croatie	3,7	4	0,4	3,4-4,3
52	Argentine	3,5	8	0,6	3,0-4,5
	Bulgarie	3,5	6	0,4	3,3-4,3
	Ghana	3,5	4	0,9	2,5-4,7
	Sénégal	3,5	3	0,8	2,8-4,3
	Slovaquie	3,5	7	1,2	2,2-6,2
57	Lettonie	3,4	3	1,3	2,1-4,4
	Zambie	3,4	4	1,4	2,1-5,1
59	Mexique	3,3	8	0,5	2,5-4,1
60	Colombie	3,2	8	0,8	2,5-4,5
	Ethiopie	3,2	3	0,8	2,5-3,9
	Thaïlande	3,2	11	0,6	2,4-4,0
63	Chine	3,1	11	1,0	0,6-4,3
	Egypte	3,1	7	0,7	2,3-4,1
65	Burkina Faso	3,0	3	1,0	2,5-4,4
	Kazakhstan	3,0	4	1,2	2,1-4,3
	Zimbabwe	3,0	7	1,5	0,6-4,9
68	Roumanie	2,9	4	1,0	2,1-4,3
69	Inde	2,8	11	0,7	2,3-4,3
	Philippines	2,8	11	1,0	1,7-4,7
71	Bolivie	2,7	4	1,3	1,7-4,3
	Côte-d'Ivoire	2,7	4	0,8	2,1-3,6
	Venezuela	2,7	8	0,7	2,1-4,3
74	Equateur	2,6	4	1,0	2,1-4,3
	Moldavie	2,6	4	0,9	1,8-3,8
76	Arménie	2,5	3	0,6	2,4-3,5
	Tanzanie	2,5	4	0,6	2,1-3,5
	Viêt-nam	2,5	8	0,6	2,1-3,8
79	Ouzbékistan	2,4	3	0,9	2,1-3,7
80	Ouganda	2,3	4	0,6	2,1-3,5
81	Mozambique	2,2	3	0,2	2,4-2,7
82	Kenya	2,1	4	0,3	2,1-2,7
	Russie	2,1	10	1,1	0,6-4,1
84	Cameroun	2,0	4	0,6	1,6-3,0
85	Angola	1,7	3	0,4	1,6-2,5
	Indonésie	1,7	4	0,9	0,6-2,5
87	Azerbaïdjan	1,5	4	0,9	0,6-2,5
	Ukraine	1,5	7	0,7	0,5-2,5
89	Yougoslavie	1,3	3	0,9	0,6-2,4
90	Nigeria	1,2	4	0,6	0,6-2,1

NOTES

1. Ce document est paru dans *La Lettre de Transparence*, n°7, octobre 2000, publication trimestrielle de Transparence-International (France), section française de Transparency-International : une ONG dont l'objectif consiste à combattre la corruption.

2. www.transparency.de/documents/cpi/indice ou www.gwdg.de/www/2000.html